



MINISTÈRE
en charge de
L'AGRICULTURE

DIRECTION DE L'AGRICULTURE

Le Directeur

POLYNÉSIE FRANÇAISE

Demande de création/augmentation de quota d'importation de poussins d'un jour de race

« poule pondeuse »

(Arrêté n° 1436/CM du 12/11/2001 modifié)

Version 2023

Note relative à la protection des données à caractère personnel :

Les données à caractère personnel collectées par la Direction de l'agriculture, directement auprès de vous, sont nécessaires et font l'objet d'un traitement automatisé ayant pour finalité la gestion des demandes de création ou d'augmentation de quota d'importation de poussins d'un jour de race « poule pondeuse », la mise à jour du registre de l'agriculture et les missions de contrôle dont la DAG a la charge. Ces finalités répondent aux missions de service public en matière de soutien au secteur agricole. Les données à renseigner dans le présent formulaire et les documents à joindre sont, à ce titre, obligatoires. A défaut, votre demande ne peut pas être instruite (article n°13 du RGPD).

Les données collectées sont à destination de la Direction de l'Agriculture, de la Chambre d'Agriculture et de la Pêche Lagonaire, de la Direction de la Biosécurité et du Groupement de Défense Sanitaire Animale de la Polynésie Française, et seront conservées 6 mois à l'issue de la cessation de l'activité professionnelle.

Dans les conditions légales et réglementaires, certaines autorités peuvent, dans l'exercice de leurs missions, recevoir communication de ces données (autorités judiciaires, police, gendarmerie, douanes...).

Conformément à la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à la limitation du traitement droit d'opposition pour des raisons tenant à votre situation particulière, que vous pouvez exercer à l'adresse suivante, en justifiant de votre identité : Direction de l'agriculture – BP 100 98713 Papeete – TAHITI – Polynésie française.

Pour toute information complémentaire sur le traitement des données ou réclamation, vous pouvez contacter la Déléguée à la Protection des Données à Service de l'informatique BP 4574, 98713 Papeete - Courriel : dpo@administration.gov.pf

Si vous estimez que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez saisir la Commission nationale informatique et libertés (CNIL) d'une réclamation - www.cnil.fr

IDENTIFICATION DE L'EXPLOITATION DEMANDEUSE

Nom et prénom du chef d'exploitation : N° CAPL :

Nom de la société :

Adresse géographique de l'exploitation :
.....

Adresse postale de l'exploitation :
.....

Téléphone : Portable :

Mail :

LA DEMANDE **CREATION** **RENOUVELLEMENT** **AUGMENTATION**

Date de la demande :
.....

Quota attribué pour l'année 2022 : Quota utilisé en 2022 :

Quota demandé pour l'année 2023 :
.....

Autorisation d'exploitation *:

Arrêté d'autorisation d'exploitation :

**Obligatoire pour les exploitations de plus de 500 poules*

JUSTIFICATION DE LA DEMANDE

Nombre de poules en ponte : Nombre de poussins :

Nombre de poulettes :

Production annuelle en douzaine 2022 :
.....

Une partie de la production est-elle exportée vers d'autres îles ? OUI NON

Si oui :

Destinataire	Île	Quantité en douzaine par an

Projet justifiant une telle augmentation/création de quota :
.....
.....
.....

A

Le

Signature du demandeur

Avis de la subdivision

Avis du BSE

Avis de la DGAE